

Communiqué de presse

Blagnac, le 24 septembre 2024

CCI Occitanie et Cyber'Occ s'engagent pour accompagner les entreprises régionales sur le volet cybersécurité

Vendredi 20 septembre à l'Hôtel de Région de Toulouse, Marc Sztulman, Président du Centre de cybersécurité régional Cyber'Occ et Jean-François Rezeau, Président de La Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Occitanie, ont signé une convention de partenariat, afin d'accompagner les entreprises d'Occitanie et les porteurs de projet sur le volet cybersécurité.

Créé en juin 2022 par la Région Occitanie, l'Agence AD'OCC et l'association Ekitia, Cyber'Occ aspire à la protection des organisations d'Occitanie et au renforcement de l'écosystème, en soutenant la résilience des entreprises régionales face à la menace cyber, en les accompagnant en cas d'attaque et en développant le rayonnement des acteurs régionaux de la cybersécurité. Parce que la cybersécurité est avant tout un défi collectif, Cyber'Occ s'engage depuis sa création aux côtés des acteurs du territoire. Représentante des intérêts de plus de 380 000 entreprises régionales, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Occitanie est de son côté indissociable du tissu économique régional, qu'elle structure au travers d'un réseau de 13 CCI territoriales, qui mènent des actions générales en faveur du développement des entreprises.

La signature de la convention vise à renforcer la collaboration entre les deux structures autour des axes suivants :

- **La sensibilisation des référents numériques des différentes CCI** afin de leur permettre de dérouler un premier diagnostic cybersécurité auprès des entreprises qu'ils accompagnent ;
- **La co-construction de modules de sensibilisation** des entreprises et des porteurs de projets sur la cybersécurité ;
- **L'organisation et l'animation d'événements communs** autour des cyber-risques et des bonnes pratiques à adopter.

La cybersécurité, un enjeu clef en Occitanie

En 2023, le coût mondial de la cybercriminalité a été estimé à 8200 milliards de dollars, or la France est le 1^{er} pays de l'UE le plus impacté. Depuis une dizaine d'années, la professionnalisation des cybercriminels a entraîné une hausse constante des cyberattaques de plus en plus structurées et sophistiquées (rançongiciels, fraudes, fuites de données...). Toujours en 2023, dans le cas des rançongiciels, 34% des victimes étaient des TPE, PME ou ETI et 24% des collectivités.

Créé pour répondre à cet enjeu par l'information, la sensibilisation, l'accompagnement, et l'animation de la filière, **Cyber'Occ** a participé en 2023 à plus de 53 sessions d'informations et 18 sessions de sensibilisations. En sa qualité de CSIRT territorial, le centre de cybersécurité régional fournit également un service de réponse à incident de premier niveau complémentaire à ceux de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) et du [CERT.fr](https://cert.fr).

En tant que premier réseau de proximité, les **CCI se** sont dotées d'une ambition forte en matière d'accompagnement des entreprises dans leurs transitions et notamment la transition numérique. Cet engagement se traduit notamment par l'opération nationale « Cybersécurité » qui vise à sensibiliser et accompagner les TPE/PME afin de mieux les aider à comprendre les menaces et à les appréhender (objectif de 20 000 entreprises au niveau national). Ainsi, dans le cadre du Cybermois, se sont plus d'une [vingtaine d'événements](#) qui seront organisés dans toute l'Occitanie par les chambres territoriales.